



## CONVENTION DE PARTENARIAT

### Contrat de Partenariat souscrit entre :

**L'Échappée Belle** est une SARL dont le siège social est situé 38, Rue de Lorraine 78200 Mantes-la-Jolie, immatriculée au registre des agents de voyages sous le numéro IM 027120003 (ci-après : " L'Échappée Belle"). Sa garantie financière est assurée par APST, 15 avenue Carnot 75017 Paris. L'Échappée Belle a souscrit une assurance afin de garantir les conséquences de sa responsabilité civile professionnelle auprès Hiscox France 19 Rue Louis Le Grand 75002 Paris.

ET

### **La CMCAS de Seine-Saint-Denis**

27, rue de la convention  
93120 LA COURNEUVE

### **I OBJET**

La présente convention définit et précise le contenu général du partenariat entre, la CMCAS de Seine-Saint-Denis et la Société *L'Échappée Belle*.

Aucune responsabilité sur le voyage ne peut être attribuée à CMCAS de Seine-Saint-Denis. La CMCAS de Seine-Saint-Denis ne fait que diffuser l'information relative à ce séjour, seule « L'Échappée Belle » prend en totalité l'organisation et l'assurance du dit séjour, à cet effet un bon de commande sera établi pour chaque participant indiquant : programme, tarifs, conditions d'annulation et assurances.

En aucun cas la CMCAS de Seine-Saint-Denis ne pourra être tenue responsable en cas de litige entre le bénéficiaire et le prestataire, et inversement.

### **II INITIATIVES GENERALES**

Le partenariat entre la CMCAS de Seine-Saint-Denis et *L'Échappée Belle* s'articule autour d'un axe :

Diffusion des offres de voyages par la CMCAS de Seine-Saint-Denis auprès des bénéficiaires

L'inscription pourra se faire par l'intermédiaire de l'adresse mail de contact : [contact@agencelechappeebelle.com](mailto:contact@agencelechappeebelle.com) ou au 01.34.00.14.08

### III PARTICIPATION FINANCIERE

L'ensemble des relations entre les parties, *L'Échappée Belle* et le bénéficiaire, et notamment les aspects financiers liés aux dossiers réservés, seront régis par les conditions générales et particulières des contrats de ventes passés entre elles. Cela pour chaque dossier qui sera réservé durant la validité de la présente Convention.

Il est également rappelé qu'aucun avantage, sous quelques formes que ce soit (ristourne supplémentaire ...) de la part de *L'Échappée Belle* vers les bénéficiaires la CMCAS de Seine-Saint-Denis ne saurait exister.

### IV MODALITES CONTRACTUELLES

La présente convention prend effet à partir de la signature de la CMCAS de Seine-Saint-Denis jusqu'au ....

Elle sera reconduite tacitement pour une période de 1 an, renouvelable, sauf dénonciation, par l'une des deux parties, dans un délai de 3 mois avant la fin de la période en cours.

### V RESPONSABILITE

La société *L'Échappée Belle* répond à l'égard de ses clients de son propre fait, ainsi que de celui des prestataires des services qui contribuent à l'exécution du voyage ou du séjour, sauf en cas de force majeure ou de cas fortuit, et se conforme aux lois et règlements nationaux et conventions internationales en vigueur.

Fait à Mantes La Jolie en double exemplaire le 4 janvier 2024.

**La CMCAS de Seine-Saint-Denis,**  
*Représentée par*  
Madame Cécile ROTH,  
Présidente  
27, rue de la convention  
93120 La Courneuve



**L'Échappée Belle,**  
*Représentée par*  
Mme Mehjeba MEBARAKOU  
Gérante  
38 Rue de Lorraine  
78200 Mantes-la-Jolie

*L'Échappée Belle*  
38 Rue de Lorraine - App. 812  
78 200 MANTES LA JOLIE  
01.34.00.14.08

